

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE RUMIGNY  
80680 RUMIGNY**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JUILLET 2023**

La réunion débute à 18h00 sous la présidence du maire, M. EVRARD Dominique.

**Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

M. Dominique EVRARD, Mmes Nadine RUELLE, Marie-Claude BOUTIN, M. Éric LECUYER, Mme Florence MESSIO, Mmes Dominique SCHAEVERBEKE, Céline BETHOUART, Véronique DUQUESNE, MM. Jean-Baptiste CARON, Gérard ADT, Frédéric SAPART.

**Sont absents, excusés :**

M. Pierre FERCHAUD qui a donné pouvoir à M. Dominique EVRARD  
Mme Christine BRULÉ, qui a donné pouvoir à Mme Florence MESSIO  
Mme Graziella GRENON, qui a donné pouvoir à Mme Marie-Claude BOUTIN  
M. Nicolas BINOIST qui a donné pouvoir à M. Gérard ADT

Le conseil municipal désigne Marie-Claude BOUTIN secrétaire de séance.  
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

**ORDRE DU JOUR**

2023-17 SALLE POLYVALENTE – PENALITES  
2023-18 DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1 – CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE  
AU SISCO

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 MAI 2023**

Le procès-verbal est approuvé par les membres présents.

**INFORMATIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal les informations suivantes :

- Monsieur LELONG, de la FDE, a remis quelques informations sur un éventuel projet photovoltaïque concernant les ateliers municipaux. La configuration de la toiture n'est pas idéale et il faudrait refaire la toiture pour une rentabilité médiocre.
- Les travaux de remplacement des conduites d'eau de la rue du Quai et de la rue d'Hébécourt réalisés par l'entreprise EIFFAGE pour Amiens Métropole sont terminés.
- Alexandra prépare l'organisation du repas de la fête communale du vendredi 25 août.
- La division de la parcelle communale et de la parcelle DHUEZ route de Saint-Sauflieu est enregistrée au cadastre. Il reste à prendre contact avec le notaire pour officialiser l'échange.
- Une nouvelle enseignante / directrice de l'école arrive à la rentrée de septembre : Mme Juliane BOUCHAN. Elle remplace Mathieu PELLETIER.
- Une rencontre avec M. FIATTE, directeur des services d'Amiens Métropole, accompagné par Mme GERME a eu lieu le mardi 27 juin avec le Maire et ses adjoints. Elle avait pour objet de faire le point sur les relations entre la commune et la métropole.
- Merci à Alexandra pour la réussite du concert de la fête de la musique du 24 juin.
- Tous les conseillers sont conviés le lundi 17 juillet à 14h à une réunion avec M.WALBROU, d'Amiens Métropole, au sujet de la requalification du centre du village.

- Un courrier a été adressé le 5 mai dernier au préfet afin de demander une enquête de la chambre régionale des comptes sur le SISCO. Il est resté sans réponse à ce jour. Une relance sera envoyée prochainement.
- Une enquête sera engagée à l'automne par Amiens Métropole sur les déplacements quotidiens des habitants.
- Une étude de la FDE est en cours pour remplacer la chaudière de la mairie-école.
- Les élus de la Métropole ont été informés d'un projet de révision du pacte fiscal.
- Un habitant de la commune signale des fissures sur son habitation en lien avec la rétractation des argiles. Un dossier de demande de classement de la commune en situation de catastrophe naturelle est à l'étude. Il faudra savoir si d'autres habitants rencontrent les mêmes soucis.

### **2023-17 SALLE POLYVALENTE – PENALITES**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que, lors de locations de notre salle polyvalente le week-end, des voisins ont signalé le tir de feux d'artifice, ce qui est rigoureusement interdit par le règlement de la salle.

Afin d'éviter que cet évènement ne se reproduise, Monsieur le Maire propose l'application d'une pénalité en cas d'utilisation d'un feu d'artifice par les locataires de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide l'application d'une pénalité de 300,00 € (trois cents euros) en cas d'utilisation d'un feu d'artifice par les locataires de la salle polyvalente. Cette décision prendra effet dès la prochaine location.

### **2023-18 DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1 – CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE AU SISCO**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une décision modificative au budget 2023.

En raison des difficultés financières rencontrées par le SISCO, suite à une gestion catastrophique, le versement d'une contribution complémentaire des communes est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de verser une contribution complémentaire de 24157,..euros au syndicat
- de procéder à une décision modificative du budget en dépenses de fonctionnement : en abondant le compte 65568 « Autres contributions » de 24 158,00€ en réduisant le compte 615221 « Entretien et réparations sur bâtiments publics » de 24 158,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19H10

Madame Marie-Claude BOUTIN  
Secrétaire de séance



Monsieur Dominique EVRARD  
Maire



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2023**

**ORDRE DU JOUR**

2023-17 SALLE POLYVALENTE – PENALITES  
2023-18 DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1 – CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE  
AU SISCO

**Conseillers présents :**

Mme Nadine RUELLE, 1ère adjointe  
Mme Marie-Claude BOUTIN, 2ème adjointe  
M. Éric LECUYER, 3ème adjoint  
Mme Florence MESSIO  
Mme Dominique SCHAEVERBEKE  
Mme Céline BETHOUART  
Mme Véronique DUQUESNE  
M. Jean-Baptiste CARON  
M. Gérard ADT  
M. Frédéric SAPART

**Conseillers absents excusés et représentés :**

Mme Christine BRULÉ  
M. Pierre FERCHAUD  
Mme Graziella GRENON  
M. Nicolas BINOIST

**Conseiller absent excusé non représenté :**  
néant

Madame Marie-Claude BOUTIN  
Secrétaire de séance



Monsieur Dominique EVRARD  
Maire



